

CODE DE SECURITÉ

3LMVUKCEBXE5WHV

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur www.urssaf.fr

ASS LA MAISON DE LA PLAINE
CCIAL DES DIABLOTS
10 PL DE CULCHETH
95320 SAINT LEU LA FORET

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée :

- pour un effectif de 8 salariés,
- pour une masse salariale de 15 106 euros,
- au titre du mois de décembre 2016,
- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

©

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS

CCIAL DES DIABLOTS
10 PL DE CULCHETH

95320 SAINT LEU LA FORET

NUMÉRO SIRET

44501490500019

ATTESTATION DE L'UNION DE RECOURVEMENT

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS* à la date du 31/12/2016.

Fait à : MONTREUIL
le : 24/02/2017

Le Directeur
ou son délégué

Philippe Renard

* Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.